TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 156 | Le numéro 5 centimes | MARDI 11 JUILLET 1905

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois	6 —	7 —
Six mois	6 50	13 —
Un an	13 —	25 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces (La Liberté)	Réclames (La Liberté)
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	»
Etranger,	25 »	»

S. L. X. † M. V. X.

Saint Pie Ier

Abonnements militaires et de vacances

La **Liberté** sert dès maintenant des abonnements pour la durée des vacances et des services militaires, partant de n'importe quelle date, aux prix suivants :

SUISSE

Par semaine	Fr. 0 40
Par mois.	» 1 50

ÉTRANGER

Par semaine	Fr. 0 80
Par mois.	» 2 80

Nouvelles du jour

Le conflit franco-germanique à propos du Maroc est terminé. C'est de Berlin qu'en arrive la première nouvelle.

Cette dépêche dit que l'entente entre la France et l'Allemagne est chose faite. Le président du Conseil des ministres de la République française et l'ambassadeur d'Allemagne à Paris se sont mis d'accord définitivement, samedi soir, sur la forme des déclarations qui seront échangées entre les gouvernements.

Espérons que l'entente sera durable et que Guillaume II, aujourd'hui arbitre de la paix du monde, ne démentira jamais les intentions pacifiques qu'il a annoncées si souvent.

***

L'odyssée du *Kniaz-Potemkine* a fini *très prosaïquement*. Au lieu de payer d'audace et de se laisser couler plutôt que de se rendre ainsi que l'auraient voulu les gens épris de romanesque, le navire errant est arrivé de nouveau samedi matin dans le port roumain de Costanza et a demandé à faire sa soumission aux autorités roumaines. La reddition a été acceptée samedi après midi. Les mutins ont reçu l'assurance qu'ils ne seraient pas conduits à la frontière pour y être livrés à la police russe. Une dépêche disait hier que les marins, au nombre de 750, s'étaient partagé la caisse du bord. Il n'en est rien ; le gouvernement roumain a refusé de laisser emporter le trésor du *Potemkine*, qui s'élevait à 800,000 roubles.

Les autorités maritimes de Costanza ont trouvé dans les casemates du navire les sept officiers russes prisonniers. Ils étaient dans un état lamentable à la suite de mauvais traitements.

L'anarchie régnait sur le *Potemkine ;* depuis quelques jours, on le savait. Les uns voulaient se rendre, les autres ne voulaient pas. Le nombre de ceux qui désiraient terminer l'aventure devenait toujours plus considérable. En somme, c'étaient des lâches, de ceux qui ne prouvent leur hardiesse que quand ils se sentent les plus forts.

Après le débarquement de l'équipage du *Potemkine*, l'amiral Krieger, qui commande l'escadre russe de la mer Noire a été avisé que ce navire était à sa disposition. L'amiral est arrivé hier dimanche à Costanza pour en prendre livraison.

Quant au torpilleur qui accompagnait le *Potemkine*, il a refusé de se livrer, prétendant qu'il ne s'était jamais mutiné et qu'il n'avait cédé qu'à la force en suivant le *Potemkine*. Son cas est à éclaircir. Il est reparti de Costanza pour Sébastopol ou Odessa.

On raconte que les hommes de l'équipage du *Potemkine* étaient d'avis de se rendre, à l'exception du chef des meneurs, *Matouchenko, qui, même* au moment où les autorités roumaines se disposaient à monter à bord, voulait résister encore et parlait de faire sauter le navire. Les officiers délivrés ont déclaré que Matouchenko avait tué de sa main dix de leurs collègues.

Ce brigand-là s'en tire à bon compte. Il est condamné à vivre en exil en espérant que la révolution sera victorieuse en Russie et lui procurera les douceurs de l'amnistie. Il est parti hier pour Bucarest.

A lire les dernières dépêches de Russie, on peut se demander s'il aura longtemps à attendre. Les ouvriers de Saint-Pétersbourg commencent aujourd'hui, lundi, la grève générale, et les cas d'insubordination augmentent dans les bataillons qu'on croyait sûrs et qu'on faisait stationner à Saint-Pétersbourg pour réprimer l'émeute.

***

Chaque jour marque un nouveau pas rapprochant le Vatican et le Quirinal.

Jusqu'ici, à Rome, les catholiques *nommés aux élections administratives* ne prenaient pas une part active à la vie municipale et communale, principalement parce qu'ils voulaient éviter de se rendre au Quirinal aux réceptions officielles. Aujourd'hui, tout va changer. Les catholiques confirmés ou nommés aux dernières élections municipales, d'entente avec les modérés, vont prendre résolument en mains l'administration de la commune. Leur premier acte sera de se servir de leur majorité pour élire syndic M. Cruciani Alibrandi, vice-syndic. Ils accorderont cependant une représentation aux libéraux dans le bureau.

La Presse suisse à Vevey

Vevey, 9 juillet.

J'ai vu souvent Vevey. C'est une ville dont je croyais tenir tous les détails dans l'armoire des vieux souvenirs. Aucun trait de sa physionomie ne me semblait étranger. Elle m'était familière dès l'enfance. Habitants des régions montagneuses, nous aimons tous, tant que nous sommes, à descendre de temps à autre vers ces rivages fortunés, où la nature rayonne d'un éclat souverain, où l'air est plus doux, le paysage plus lumineux, où le Léman sourit avec toute la grâce de son azur miroitant.

C'était donc, pour celui qui vous écrit, un livre déjà lu, dont il avait feuilleté les pages bien des fois l'an, depuis un demi-siècle. Je me rappelle encore le temps où les bateaux n'abordaient pas au plancher des vaches. Il fallait descendre en barque pour atteindre le rivage. De chemins de fer il n'en était point question, ni à vapeur, ni à électricité. C'est vous dire si je connais Vevey de loin.

Eh bien, dans ce livre si souvent déchiffré, il s'est trouvé une page inédite. La « perle du Léman » m'est apparue plus précieuse encore, et comme transfigurée, grâce à la chaleur d'un accueil unique dans les fastes de la société de la Presse suisse.

Quel spectacle plus enchanteur peut-on rêver que celui de ce golfe bleu où nonchalamment repose la seconde cité du canton de Vaud, soit qu'on le découvre du chemin de fer électrique de Châtel-Saint-Denis, soit qu'on arrive par la voie de Chexbres ! C'est le Léman dans toute sa grandeur épanouie, avec son cadre merveilleux de cimes altières, qui semblent, en se mirant dans les eaux, les rendre plus profondes et plus rêveuses.

Au débarqué, nous trouvons le comité de *la presse veveysane sous les armes*. Son président, M. Emile Gétaz, directeur de la *Feuille d'avis de Vevey*, nous fait les honneurs de sa cité avec la précision d'un organisateur qui a tout prévu. *Un général* de cette force ne se serait jamais laissé surprendre par les Japonais.

Les meilleurs hôtels nous ouvrent, à deux battants, les portes de leur hospitalité.

Pendant que le comité central délibère gravement sous une tonnelle du jardin restaurant du Léman, nous échangeons, sous les ombrages, en face du lac, les premières impressions de l'arrivée. Les confrères de Saint-Gall, Zurich, Lucerne, Bâle, Berne, Argovie, Soleure sont heureux de se rencontrer, sous un si beau ciel, avec les représentants de la presse genevoise, neuchâteloise, vaudoise et fribourgeoise. Je n'aperçois aucun de nos excellents collègues du Valais. Il serait regrettable que les journalistes de la vallée du Rhône fussent hypnotisés par la trouée du Simplon au point de ne plus connaître la traversée de Saint-Maurice.

Délicieuse soirée à l'Hôtel d'Angleterre. Musique napolitaine. Chœurs et solis d'une société de chant composée des collaborateurs de la *Feuille d'Avis de Vevey*. Voilà une Rédaction qui dispose de forces artistiques dont maint conservatoire pourrait s'enorgueillir. J'ajouterai que M. Currat a trouvé un émule digne de lui en la personne de M. Gétaz, frère de M. le directeur de la *Feuille d'Avis*, qui nous chante, d'une voix puissante et harmonieuse, le *Ranz des vaches* de la Gruyère.

Le président central de la Société de la presse suisse, M. Amstein, rédacteur en *chef de la National Zeitung, sent le* besoin d'ouvrir les feux oratoires pour remercier le comité d'organisation de cette cordiale réception.

La soirée se prolonge dans le charme des conversations, ponctuées de musique.

Après un sommeil bien court, l'aube fraîche et lumineuse nous retrouve dispos. Du haut des terrasses de l'Hôtel d'Angleterre, le paysage se présente comme une féerie devant des spectateurs de premières loges.

Nous sortons. A quelques pas du quai, dans un enclos de verdure, les cinq représentants de la presse catholique admirent la gracieuse et imposante silhouette gothique de l'église catholique, où le service religieux de huit heures les trouvera bientôt réunis.

A neuf heures, départ pour Baumaroche, par le funiculaire du Mont-Pélerin. C'est l'ascension dans un monde de fraîcheur et de beauté, au milieu des vignes et des vergers. A mesure que nous montons, le Léman déroule sa nappe éblouissante, les Alpes accusent leur profil sublime.

De la station supérieure au Grand Hôtel du Pélerin (1084 mètres d'altitude), nous marchons une minute dans l'arôme des pâturages. Une brise rafraîchissante nous regaillardit. C'est dans une des plus jolies salles de l'hôtel que nous allons tenir séance et entendre les rapports de MM. les professeurs Dr Huber et Rossel. *Ces deux conseillers nationaux ont bien voulu se charger* de nous exposer eux-mêmes la situation juridique de la presse sous le régime du nouveau code civil.

Que le Conseil national ne vient-il délibérer quelquefois au sommet du Mont-Pélerin ! Les reporters ne seraient pas fâchés de l'y suivre, surtout si l'hôtelier se montrait aussi généreux qu'aujourd'hui. Mais n'est-ce pas une suprême indiscrétion que de proférer un pareil désir ?

Avant la conférence de MM. Huber et Rossel, l'assemblée liquide les affaires intérieures de la société. Nos deux hôtes ont dû s'amuser de l'une ou l'autre scène de ce ménage intime. L'élection d'un secrétaire permanent a été renvoyée au comité, après un vif débat, où M. Enderli, de Zurich, a jeté la note pittoresque.

Comme on s'y attendait, les rapports des deux conférenciers, modèles de clarté et de *précision, ont été très écoutés et très goûtés*. Nous sommes maintenant rassurés au sujet des dispositions concernant la responsabilité de la presse et les actions civiles auxquelles elle est exposée. Le nouveau régime nous offre plus de garanties que l'ancien contre une application arbitraire de la législation par les tribunaux.

Mais, évidemment, cette partie sérieuse de notre réunion demande plus de développements que je n'en puis donner dans ce premier compte rendu sommaire.

Après cette laborieuse séance de quatre heures, un banquet nous a été offert gracieusement par M. Unger, directeur du Grand-Hôtel du Mont Pélerin. En voici le menu :

Potage crême
Truite du Léman au bleu
Sauce Gourmet
Pommes à l'Anglaise
Filet de bœuf à la Vaudoise
Chaud-Froid de volaille à la Pélerin
Choux-fleurs de Chalons
Sauce Hollandaise
Faisans de Bohême dorés
sur Croustades
Salade à la Nicoise
Bombe Nationale
Gâteau journaliste
Fruits. Dessert

Ce seul exposé gastronomique est tout un poème à la gloire de notre amphytrion. Aussi son compatriote, M. le Dr Bühler, du *Bund*, a-t-il trouvé des accents de poète pour célébrer cette générosité hospitalière.

Dans les toasts pleins d'humour et de brio qui se sont succédé, M. Paul Rochat, de la *Tribune de Lausanne*, a porté la santé de la Presse suisse ; M. Amstein, de la *National Zeitung*, a bu à la patrie ; M. Charles Perrin, ancien rédacteur du *National suisse*, à la presse vaudoise et au comité d'organisation ; M. le Dr Bovet, correspondant fédéral de la *Revue*, aux dames ; M. Enderli, journaliste encyclopédique, à la solidarité de la presse ; M. Secrétan, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, aux deux rapporteurs du code civil.

L'heure du départ sonne. C'est la dispersion générale. Les journalistes rentrent dans leurs foyers, la plupart, par les chemins de *fer électriques veveysans et gruyérien*s et par le Montreux-Oberland.

Le Vote de la Séparation

Paris, le 6 juillet 1905.

A la fin d'une longue séance de nuit, la loi de séparation a été votée. Est-ce pour donner plus de solennité à ce grand acte ? De même qu'en certains pays les mariages se célèbrent à minuit, la Chambre a prononcé, à minuit, le divorce de l'Eglise et de l'Etat. N'attribuons pas à nos députés cette intention, un peu romantique. Le romantisme a essayé une manifestation dans cette veillée mémorable et il n'a pas obtenu de succès. M. Gérault-Richard, que cette pensée poétique possédait depuis quelque temps, a proposé, pour le « bouquet » du long débat, une aimable laïcisation des fêtes religieuses. Pour le « bouquet »... le mot est juste, puisque M. Gérault-Richard nous a *invités* à « rendre aux fleurs un public hommage ». Ne faut-il pas « idéaliser la vie » ? Pour cela, quoi de mieux que de la semer de roses ? M. Gérault-Richard a des idées pleines de grâce, et si l'expression dont il veut les parer leur fait parfois un vêtement ridicule, il faut l'en excuser comme d'une involontaire maladresse. Donc, il demandait que la fête *des Fleurs* remplaçât l'Ascension. Il proposait en même temps que l'Assomption devînt la fête des Moissons ; la Toussaint, la fête du Souvenir ; Noël, la fête de la Famille...

Reconnaissez-vous la sentimentalité jacobine ? Sous la médiocrité du costume aujourd'hui de mise au Palais-Bourbon, M. Gérault-Richard évoquait à notre souvenir Robespierre en habit bleu barbeau, ceinture tricolore, culotte nankin, tenant à la main des églantines et des épis. Pas plus que notre représentant socialiste, l'ordonnateur de la solennité de juin 1794, n'oubliait la famille. A une heure dite, les pères devaient embrasser leurs enfants, les mères élever les yeux au ciel. A tous, amis, frères, époux,... la consigne s'imposait d'être « émus ». Sans doute, si M. Gérault-Richard devenait, un jour, notre maître, lui aussi, selon le mot de Taine, il nous régalerait d' « idylles à la baguette » ; car on ne saurait du régime socialiste attendre que des joies obligatoires. Sur un point seulement, Robespierre paraît attardé. Les épis ni les fleurs d'aujourd'hui ne s'offriraient à un Etre suprême.

***

Le jacobinisme a eu, ces jours derniers, des retours offensifs moins poétiques que le projet de M. Gérault-Richard. Pour leur seule qualité d' « ensoutanés », comme dit élégamment un journal, les prêtres se sont vus mis hors du droit commun. Tandis que la loi de 1881 défère aux cours d'assises les délits de diffamation contre les fonctionnaires publics, s'ils sont commis par des citoyens ordinaires, ils relèveront des tribunaux correctionnels, s'ils sont commis, en chaire, par des ministres du culte. A M. Ribot, qui montrait, dans cette brèche à la loi commune, une marque de défiance, non contre les ecclésiastiques, mais contre le *jury, M. Briand n'a fait qu'une gauche* et confuse réponse. Il s'est dit plein de confiance dans le jury, non pourtant dans le jury de maintenant, mais dans celui de l'avenir, démocratisé. Mais alors que ne récuse-t-il celui d'aujourd'hui pour les laïques diffamateurs, aussi bien que pour les prêtres ? Son échappatoire la meilleure a été le caractère prétendu provisoire de la mesure d'exception. Il redoute que, pendant quelque temps après la séparation, le prêtre ne conserve une autorité et un prestige quasi-officiels. Dans dix ans, il sera le premier à demander l'abrogation du rigoureux article 31. Prenons acte de sa promesse.

La Chambre a bientôt après adopté une autre disposition, qui est une nouvelle atteinte au *principe* de la *séparation. Exclus* du droit commun au point de vue pénal, le prêtre l'est encore au point de vue électoral. Pendant les huit années qui suivront la promulgation de la loi, les ministres du culte seront inéligibles aux fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal, dans la commune où ils exercent leur ministère. Si la majorité eût suivi M. Albert Le Roy, elle les eût frappés d'inéligibilité perpétuelle. Mais la commission ne l'invitait pas à aller jusque-là et elle s'y est refusée. Toute temporaire soit-elle, la *capitis deminutio* infligée aux prêtres n'en est pas moins un grave manquement aux promesses d'une réforme qui devait faire du « curé » un citoyen « comme les autres », et la pure doctrine séparatiste en reçoit, comme on l'a dit, une entorse.

***

Cette loi, dont l'ensemble vient d'être voté à 108 voix de majorité, est défigurée par bien d'autres malfaçons. Ses auteurs l'ont senti et le principal, celui dont, sans doute, elle portera le nom, M. Briand, en a laissé échapper l'indirect aveu. Pourquoi, s'il estime son œuvre de bonne marque législative et destinée à être reconnue bienfaisante, pourquoi cette précaution d'en rejeter la responsabilité sur autrui ?

Autrui, c'est le Vatican. M. Briand a redit, en effet, dans son dernier discours cette affirmation imprimée dans son rapport, que c'est le Pape et l'Eglise qui ont rendu la séparation nécessaire. Mensonge historique, selon la forte et sévère expression de M. Ribot. Mais de ce mensonge-là, comme tant d'autres, il « restera quelque chose ».

Parmi les votants du projet, quelques-uns ont usé d'une franchise audacieuse. M. Bepmale a déclaré n'y voir qu'un pis-aller momentané. M. Maurice Allard a dit mieux. Donnant son bulletin pour le principe, et pour *saisir la* première occasion de « rompre officiellement avec la Papauté », il entend que « la séparation de l'Eglise et de l'Etat reste à l'ordre du jour du Parlement ». Et, si les Chambres se montrent décidément incapables de réaliser la réforme selon le vœu du « peuple », nous la ferons nous-mêmes, s'écrie M. Allard, « en prenant d'assaut vos églises et vos chapelles ».

Bref, le texte qui vient d'obtenir une si forte majorité, ne satisfait pleinement personne. Tel quel, pourtant, malgré ses lacunes et ses malformations, ses auteurs prétendent en demander au Sénat l'adoption pure et simple. C'est ce que M. Briand lui-même signifia à la haute assemblée dans un article de l'*Humanité* : « Il importe que le Sénat vote, avant le 1er janvier, le texte intégral arrêté par la Chambre. » Pourquoi ? Parce qu'il faut qu'avant les prochaines élections la loi fonctionne et que le pays en reconnaisse, à l'user, le caractère pacifique et libéral. Raison toute spécieuse. Car cette « démonstration par le fait » ne sera qu'un trompe-l'œil. On sait, en effet, quelles transitions prudentes sont ménagées pour l'application de la loi nouvelle, ne fût-ce que pour la suppression des traitements ecclésiastiques. Ainsi, le pays, qu'on affecte de vouloir faire juge, — après, d'ailleurs, qu'on a si cavalièrement négligé de le consulter — ne saurait se faire, d'ici au scrutin du printemps 1906, qu'une opinion mal informée.

***

Le Sénat pourra donc, en toute sécurité de conscience, passer outre à l'indication un peu impérative de M. Briand. D'autant que, dans sa hâte d'aboutir, la Chambre s'est contentée d'une seule délibération en une matière qui exigeait pour le moins, on en conviendra, les garanties ordinaires d'attention et de réflexion. En vain, M. Raiberti, au dernier moment, a-t-il adjuré ses collègues de revenir, par « loyauté envers eux-mêmes et envers le suffrage universel », sur ce vote de l'urgence par où ils s'étaient privés du droit de revoir leur ouvrage à tête reposée. Ils se sont obstinés à tenir pour définitif ce premier jet. Le Sénat se devra

donc à lui-même de ne pas enregistrer purement et simplement une loi qui lui arrive après une étape brûlée. Qu'il l'examine donc à loisir, en dépit des invitations qu'il reçoit de se presser. Mais que ce ne soit pas pour l'aggraver. Avouerons-nous que nous ne sommes pas tout à fait rassurés à cet égard ?

Quoi qu'il advienne pourtant, nous avons foi en la vitalité de l'Eglise de France, assez forte pour survivre à toutes les épreuves. N'oublions pas que, dans la pensée de Napoléon, le Concordat devait la tuer. Il disait à Cabanis : « C'est la vaccine de la religion... Dans cinquante ans, il n'y en aura plus en France. » Un siècle et plus a passé. Le catholicisme français vit encore. M. Maurice Allard, ni M. Bepmale n'auront pas plus que Bonaparte la puissance de le mettre à mort.

ÉTRANGER

Les troubles en Russie

Saint-Pétersbourg, 9.

On signale de graves cas d'insubordination parmi les 14me et 15me bataillons de marine casernés dans le quartier Krinkhoski. Les mutins ont brisé les fenêtres et tous les objets qui se trouvaient dans l'intérieur de la caserne. Les officiers ont été appelés à leur poste.

La grève générale qui commencera lundi, a été décidée samedi pour des motifs politiques. On se propose de tenir le 22 juillet une grande réunion pour commémorer l'anniversaire du dimanche rouge (2 janvier).

Varsovie, 9.

Par ordre du parti socialiste polonais, les garçons bouchers et boulangers, les charretiers et les garçons de brasserie se sont mis en grève. Les grévistes attaquent aujourd'hui les boutiques, pillent les marchandises et frappent les jaunes à coups de couteau ou leur tirent des coups de revolver.

Une centaine de blessés ont déjà été transportés à l'hôpital.

Ivanowo, 9.

Les ouvriers ont commencé vendredi soir à piller les boutiques et à détériorer le télégraphe et le téléphone. Des incendies ont éclaté durant la nuit. Les rues sont remplies par la foule. De nombreuses patrouilles de cosaques circulent. La population est alarmée et beaucoup d'habitants émigrent. L'opinion publique est révoltée de l'attitude des fabricants qui, par leur intransigeance, ont amené les ouvriers épuisés par six semaines de grève et de famine, à se livrer au pillage et à l'émeute.

Kowno, 9.

A Ponevège 400 Israélites ont manifesté devant la trésorerie et assailli la police. Ils ont tiré des coups de feu et brisé des vitres. Les troupes les ont dispersés.

Batoum, 9.

Les agences de navigation à vapeur ont cessé le travail. Sont aussi suspendus le chargement et le déchargement des bateaux et le fonctionnement du dépôt du chemin de fer. Les magasins ferment rapidement. Un train de voyageurs a été lancé samedi sous la direction et escorté de soldats du bataillon de chemin de fer.

Libau, 9.

Le bruit d'après lequel des désordres auraient éclaté sur les navires de guerre est dénué de fondement.

Tiflis, 8.

Une bombe a été lancée à Madaina du toit du café Yalta. Elle a blessé un commissaire de police et son adjoint, tué un surveillant de la police. Les magasins sont fermés et les journaux ne paraissent pas. La panique est générale.

Le « Potemkine »

Bucarest, 9 juillet.

Le *Potemkine* ayant été livré par les matelots mutinés aux autorités roumaines de Constanza, dans les conditions imposées, le capitaine du port Negru a pris le commandement du cuirassé, hier, à une heure de l'après-midi. Il a arboré le pavillon roumain sur le *Potemkine* qu'il a fait entrer dans le port après avoir opéré le débarquement de l'équipage.

Le torpilleur 267 a dû quitter les eaux roumaines ayant refusé de se livrer et préférant retourner à Sébastopol.

La guerre russo-japonaise

Les Japonais à l'île de Sakhaline

Jusqu'à ce jour, les Japonais n'occupaient pas un pouce de territoire russe, mais voici qu'on annonce qu'ils viennent de débarquer, avec 15 transports et environ 7000 hommes dans l'île Sakhaline, à quelques verstes au sud du poste de Korsokovsky, qui fut abandonné après un léger combat. Immédiatement après son débarquement, ce détachement avait entrepris un mouvement tournant contre Korsokovsky.

D'autre part, on annonce qu'un autre détachement, fort de 5000 hommes, débarquera sur la côte orientale de l'île, afin de pouvoir couper la retraite à la petite garnison russe et s'emparer du reste de l'île.

A l'heure actuelle, les Japonais n'occupent encore aucun point du territoire russe et c'est dans ces conditions que la Russie se trouvait placée au moment où les négociations allaient s'ouvrir.

Il est clair, dit l'*Echo de Paris*, que l'occupation quelconque d'un point de l'île Sakhaline modifie la situation et que la Russie se trouve en présence d'une situation militaire nouvelle, qui est de nature à influer sur son attitude dans les négociations. Rien ne prouve cependant que par ce seul fait, les négociations doivent être abandonnées.

Les cercles militaires prévoient l'éventualité de la prise de Nicolaïevsky et l'investissement de Vladivostok.

Voici maintenant les télégrammes officiels :

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

Le général Liapunoff télégraphie de Sakhaline, le 7 juillet, que ce jour même, à neuf heures du matin, l'escadre japonaise s'est approchée du village de Chipisan à vingt verstes au sud-est de Korsakovsk et a ouvert le feu.

Un second télégramme, daté du 7 juillet, dit qu'à deux heures de l'après-midi l'escadre japonaise s'est approchée du village de Meree, entre Chipisan et Korsakovsk, à quinze verstes, a ouvert le feu et a commencé une descente à terre.

A trois heures de l'après-midi, quinze torpilleurs se sont approchés de Korsakovsk.

Notre batterie a ouvert le feu.

Les torpilleurs ont été contraints de cesser le feu et de se retirer.

Après avoir fait toute la résistance possible, le commandant du détachement a ordonné de faire sauter les canons de la côte et de brûler tous les édifices du gouvernement. Puis il s'est retiré avec son détachement vers le Nord.

Pendant le bombardement, quatre habitants du poste ont été tués. Un matelot s'est perdu.

Saint Pétersbourg, 8 juillet.

On mande de Godsiadan que l'escadre japonaise, qui s'est approchée de Sakhaline, se composait de deux cuirassés, de sept croiseurs, de trois canonnières, de trente-six torpilleurs et de dix transports, avec des troupes de débarquement.

En Mandchourie

Le général Linievitch télégraphie, le 7 juillet que, le 5 juillet, le flanc gauche japonais a repris l'offensive à 5 h. du matin, contre Beyskha et Longuchan.

Nos détachements se sont retirés lentement en retenant l'ennemi.

Aujourd'hui, à 2 h. du matin, l'offensive ennemie a continué contre Longuchan. Les Japonais ont ouvert le feu de leurs canons contre nos avant-postes, qui se sont retirés.

L'offensive a cessé. L'ennemi s'est retiré ensuite et a occupé ses anciennes positions.

Le général Linievitch télégraphie de nouveau :

Le 7 juillet au matin, plusieurs bataillons et escadrons japonais, avec de l'artillerie, ont repris l'offensive sur notre flanc *droit. Nos avant-postes se sont retirés sur* leurs positions.

— Enfin, on annonce officiellement de Tokio que des collisions occasionnelles se produisent entre éclaireurs, des deux côtés de la ligne du chemin de fer, le long de la route de Fen-Hoa-Kai-Yuen-Kouang-Ping. Les Russes sont refoulés graduellement vers le nord.

Congrès internationaux à Liège

Le congrès international le plus intéressant qui aura lieu à Liège sera sans contredit celui de l'*Éducation Familiale*. Il est placé sous le patronage du gouvernement belge et sous la présidence des ministres de l'Instruction publique et de la Justice.

La bonne éducation de la première enfance est l'œuvre la plus importante en vue de l'amélioration des conditions sociales des générations futures.

Tout le monde, parents, philosophes, docteurs, sociologues s'intéresseront à cette *question primordiale*.

Le congrès aura lieu les 18, 19 et 20 septembre. Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser, sans retard, à M. Pien, 44, rue Rubens, à Bruxelles.

Les comités nationaux du premier congrès international d'éducation familiale qui aura lieu à Liège les 18, 19 et 20 septembre, se composent des notabilités les plus en vue du monde philanthropique, scientifique, médical et pédagogique des divers pays, sous la présidence des ministres de la Justice et de l'Instruction publique.

La cotisation des membres ordinaires est de 10 francs, des membres donateurs, 25 fr. La liste des membres donateurs sera publiée.

Plus de 200 rapports sont annoncés. Ces rapports, avec le compte rendu des discussions, formeront l'ouvrage le plus complet et le plus au courant sur l'éducation, qui devrait se trouver nécessairement dans toute bibliothèque.

Les administrations publiques, établissements d'instruction, sociétés littéraires, pédagogiques, scientifiques, etc., sont invitées à envoyer des délégués.

Le « Farfadet »

Le sous-marin français *Farfadet*, coulé dans le port de Bizerte, est toujours immergé.

Tout l'équipage, composé de 12 hommes, a péri.

CONFÉDÉRATION

Nécrologie. — M. Hilty, de Buchs, ancien conseiller national et juge au tribunal cantonal de Saint-Gall, est mort.

Club alpin. — Le comité central du Club alpin suisse et une vingtaine de sections de la Suisse allemande et des cantons romands ont envoyé des délégations à la fête d'inauguration du Musée alpin, qui a eu lieu dimanche à Berne. Le Musée occupe l'ancien Hôtel de la Diète, à la rue de l'Arsenal, renové à cet effet. La cérémonie y a été ouverte, à 11 h. du matin, par un chœur du *Mœnnerchor*. Puis, M. Steiger, président de la ville de Berne, a salué les assistants au nom des autorités bernoises.

Après le discours de M. Steiger, les assistants ont visité les collections riches et intéressantes, qui dès aujourd'hui sont ouvertes au public.

A midi et demi a eu lieu un banquet à l'Hôtel des Boulangers. Le professeur Dr Graf, M. Steiger, M. Forster, M. Gosset, M. Lory, M. Studer, père, etc., ont prononcé des discours.

La partie oratoire a été suivie de productions diverses, fort réussies.

Le transport des marchandises. — La deuxième conférence de revision de la convention internationale sur le transport des marchandises par chemins de fer a constitué trois commissions, qui sont composées comme suit :

Première commission : Président, baron de Buschmann ; vice-président, chevalier Marchesini ; rapporteurs, MM. Struckmann, Mayer et Schœller.

Deuxième commission : Président, M. Weissenbach ; vice-président, M. Rœll ; rapporteurs, MM. Lemercier et Bake.

Troisième commission : Président, M. Rypermann ; vice-président, M. de Csoke ; rapporteurs, MM. Rœsing et Lunyt.

Ces commissions ont siégé mercredi et jeudi et rapporté sur une série d'articles dans la seconde séance plénière de vendredi matin.

Samedi matin, les délégués se sont rendus par train spécial à Interlaken et de là à la Schynigge-Platte. A 6 h., le Conseil fédéral leur a offert un dîner à l'Hôtel de la Jungfrau à Interlaken. Les travaux sont repris aujourd'hui lundi.

Elections à Schaffhouse. — Le Dr Habicht, radical, et M. Meier-Lanz, socialiste, portés par tous les partis, ont été élus membres du Grand Conseil. Une élection au Conseil municipal a abouti à un ballottage.

Fête fédérale de chant. — Le hall de fête de la prochaine fête fédérale de chant a été inauguré dimanche par un concert des chœurs d'hommes de Zurich et des environs, comprenant environ 2000 chanteurs. 6000 personnes environ y ont assisté et ont chaleureusement applaudi. L'acoustique est excellente.

Aérostation. — Le ballon *Mars* de l'aéro-club suisse a fait dimanche matin, sous la conduite du colonel Schæck, sa première ascension de l'année. Les passagers étaient Mme Attinger, M. Attinger et M. Albert Barbey. Le ballon est parti à 8 h. ½ ; il a atterri à 11 h. ¾ à Ruderswyl, près Langnau, après avoir atteint une altitude maximale de 1500 mètres. La température était de 18 degrés. Le vent presque nul. L'atterrissement s'est effectué facilement.

Gymnastes bernois. — La fête cantonale bernoise de gymnastique a commencé samedi à 6 h. du soir, à Thonne, par un cortège, auquel ont pris part environ 1200 gymnastes, avec une soixantaine de drapeaux, et les cadets de Thoune. Sur la place de fête, M. Von Bergen, a remis la bannière cantonale au nom du comité d'organisation de la précédente fête, qui, comme l'on sait, a eu lieu à Bienne. M. Boss a reçu la bannière et porté un toast à la patrie.

Dimanche, dès 5 ½ h. du matin, les sections étaient au travail ainsi que les gymnastes travaillant séparément. Une foule considérable regardait les exercices. Le temps est resté magnifique jusqu'à 6 h. du soir. Mais à ce moment, lorsqu'on se disposait à exécuter les exercices généraux, un orage a éclaté, qui a forcé de les contremander.

A 8 ½ h. du soir les exercices généraux ont pu avoir lieu. 1200 gymnastes environ y ont pris part, et accompagnés par la musique, ils ont fort bien réussi. Le public les a applaudis avec enthousiasme.

Le concours artistique s'est terminé dimanche soir. MM. Jollat et Mischler, tous deux membres de la société de gymnastique de Berne-Ville ont obtenu le premier rang, avec 117 et 116 points. Dans le concours de sections, Berne-Ville Bern-Bürger, Bienne-Ville et Saint-Imier viennent en première ligne.

Gymnastes neuchâtelois. — La fête cantonale de gymnastique a commencé samedi matin à La Chaux-de-Fonds par un temps magnifique. La ville est très bien décorée et le travail est interrompu partout. Un cortège comptant 550 gymnastes, 7 corps de musique et plusieurs groupes costumés est parti de la gare à dix heures et demie. Sur la place de fête, la bannière cantonale, présentée par M. S. Porchat, conseiller communal à Neuchâtel président de la dernière fête en 1902, a été reçue par M. Arnold Robert, conseiller aux Etats, président de la fête d'aujourd'hui.

Dimanche à 6 h. du soir, ont eu lieu les exercices généraux, fort bien exécutés. Ils ont été suivis d'un culte patriotique.

Lundi ont eu lieu les luttes et concours spéciaux, puis à 3 h. la distribution des prix, à 5 h. cortège de clôture et remise de la bannière cantonale à l'Hôtel-de-Ville.

Enseignement professionnel. — L'assemblée générale de l'Union suisse des maîtres de dessin et de l'enseignement professionnel aura lieu cette année à Lugano, les 5 et 6 août prochain.

Voici le programme de la séance de travail du samedi :

1. Réforme de l'enseignement du dessin dans les écoles moyennes suisses, les écoles normales exceptées. — *Rapporteurs* : MM. Ulr. Diem, maître secondaire à Saint-Gall, et A. Portmann, professeur à Montreux.

2. Les examens d'apprentis et les cours professionnels dans leur activité réciproque. — *Rapporteurs* : MM. Werner Krebs, secrétaire, à Berne, et Léon Genoud, directeur du Technicum, à Fribourg.

3. Rapport de la commission spéciale chargée de l'examen du projet du plan normal d'enseignement dans les cours professionnels. — *Rapporteurs* : MM. Meyer-Zschokke et Léon Genoud.

4. Rapport de la commission spéciale sur la question de livre de lecture pour les cours professionnels.

Plaques pour bicyclettes. — Les cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève et Valais

---

17 *FEUILLETON DE LA LIBERTÉ*

Le Rêve de Patrice

PAR

Jean KERVALL

Michelle était encore sous la charmille d'où elle avait entendu sa mère et sa sœur quand elle s'entendit appeler par celle-ci.

— Où étais-tu à notre retour ?

— Là.

— Tu as reçu une visite, paraît-il, en notre absence ?

— Oui, M. Lasteyran.

— Que t'a-t-il conté ?

— Ce que l'on dit à une personne que l'on trouve au milieu d'un embarras de caisses et d'objets de toutes sortes. Le sujet des conversations, dans ces cas-là, est toujours le même : des excuses, quelques mots vagues, puis un départ précipité. Je croyais ma mère ici. Jamille l'a vainement cherchée dans toute la villa.

— En effet, maman était absente. Elle avait tenu à aller serrer la main de Mme Lasteyran avant son départ.

— Ah ! Et toi ?

— Je l'accompagnais.

— Sans m'avertir ?

— Tu étais tellement occupée !... Tu n'y as pas perdu, ajouta Emmeline.

— J'y ai perdu de ne pas témoigner mes sentiments respectueux à la mère de notre sauveur. Il me semble que je le devais, et je souffre de l'abstention qui m'a reléguée ici, *lorsque les convenances, voire même un simple* sentiment de délicatesse, exigeait que je vous accompagnasse.

Emmeline ne s'attendait pas à voir Michelle s'animer de la sorte.

Son ton bref et autoritaire la vexa.

— Elle continua en prenant un air pincé :

— Je ne croyais pas avoir commis un crime en ne te prévenant pas de mon absence. Maman a cru que le déplacement de nos deux personnes était suffisant pour une visite d'étiquette.

— Il n'y a aucun crime comme tu dis. Mais, ce qui existe et que je ne nierai pas, c'est que *je dois sentir aussi vivement que toi, il me* semble, le besoin de témoigner une reconnaissance fort peu démontrée, à mon avis, jusqu'à ce jour. Nous devons la vie à la famille Lasteyran. Eh bien, il est des dettes de cœur qui ne se paient jamais, entends-tu, Emmeline ; la nôtre est de ce nombre. Qu'avez-vous prétexté pour mon absence ?

— Le déménagement, la fatigue occasionnée par les préparatifs.

— Finesse cousue de fil blanc dont ne sera pas dupe Mme Lasteyran, puisque son fils m'a trouvée guillerette au milieu du désarroi des arrangements. Je ne sais, du reste, si la mère *de Patrice a pu me comprendre ; j'aime à* croire que, dans une telle circonstance, elle ne me suppose pas ingrate au point de ne pas braver une fatigue physique.

Elle s'animait.

Ses grands yeux noirs avaient un éclat que ne parvenait pas à tempérer la lutte intérieure qu'elle se livrait pour redevenir calme.

Elle continua :

— Lorsque Jamille ne vous a pas trouvées, il m'a bien fallu avouer à M. Lasteyran que j'ignorais votre sortie.

— Tu as fait cela ?

— *Que trouves-tu là d'extraordinaire ? Est-ce* que, sachant ma mère absente, je me permettrais de recevoir des visites ?... Crois-tu que je n'ai aucune de ces intuitions que nul n'instruit à la femme, mais que la femme devine !... Tu trouves étrange mon aveu à M. Patrice !... Si les Boismorand ou tout autre fussent arrivés, ma réponse aurait été la même, puisqu'elle était vraie. Quelle différence existe-t-il entre un visiteur et un autre visiteur ?

Emmeline n'avait aucun argument sérieux à opposer.

Elle répondit évasivement :

— Comme dit maman, tu es faite pour vivre *dans cette nature sauvage, au milieu de ces* pics inaccessibles. Tu es rebelle aux exigences de notre vie, cette vie où nous devons toujours avoir la gaieté aux yeux et le rire aux lèvres, quoi qu'il peut nous en coûter.

— En cela, ma mère a raison, reprit Michelle. C'est vrai, je ne suis point née pour le déguisement et l'astuce. J'abhore les vies malsaines d'où le mensonge découle à pleins bords. La nature, oui, la nature sauvage, comme tu dis, me plaît davantage que le macadam des cités. Au moins, elle est ce que Dieu a voulu qu'elle soit : triste en hiver, souriante d'espoir au printemps, riche en automne... Je ne le *cache pas, demain, en quittant Montreux*, j'éprouverai un grand serrement de cœur ; j'ai été si heureuse pendant notre séjour en Suisse.

Emmeline aurait peut-être cherché à sonder l'explication sur les tiges des roses qu'elle cueillit à profusion, pour orner, soit-disant, le surtout de la table.

Il n'est pas jusqu'au fil diamanté des épées que la jeune fille prenait un fébrile plaisir à trancher le manche de son ombrelle.

X

LES DEUX MÈRES

Deux mois plus tard, Mme Lasteyran se présentait à l'hôtel de Mme de Crépol.

Prévenu du retour de la famille de sa fiancée, l'avocat voulut savoir s'il serait agréé par la mère de celle qu'il aimait et la veuve de l'ex-banquier se présenta à l'hôtel du parc Monceaux, à l'heure demandée et acceptée.

Tout en gravissant les étages qui la conduisaient à l'appartement pompeux, mille idé s confuses l'agitaient : réminiscence d'un passé en elle-même jouissait d'un confort que lui rappelaient les tapis moelleux et les fresques nombreuses ; angoisses de l'heure présente qui se présentaient sous la forme de craintes nées de la disproportion de fortune entre les deux familles.

Madame de Crépol ne se fit pas attendre.

Sans aucun préliminaire, sans détour, qui n'eussent pas amoindri les difficultés dans la situation délicate, mais en personne habituée à aller droit au but, Madame Lasteyran s'excusa d'abord d'avoir sollicité un entretien immédiatement après l'arrivée des voyageuses.

Elle dit agir en cela selon le désir de son fils.

Un éclair de ravissement illumina le visage de Mme Crépol.

Le mobile qui poussait la visiteuse à s'exprimer ainsi était, sans nul doute, une demande en mariage.

Elle entendit souriante, malgré son agitation intérieure, une phrase plus explicite.

— Mon fils aime Mlle de Crépol, continua la mère de Patrice, mais avant de la revoir, Madame, il tient à ce que vous connaissiez ses intentions.

Elle s'arrêta.

Mme de Crépol s'incline, heureuse, et Mme Lasteyran reprit :

— Mon fils désire également que vous sachez, avant tout, qu'il n'a pas de fortune et que ce dont il jouit est dû à son travail.

Les paupières de Mme de Crépol clignotèrent.

— L'avoir de ma fille lui permet d'accepter un mari de son choix, répondit l'heureuse mère qui voyait déjà accomplie la réalisation d'un de ses plus chers désirs. Veuillez donc ne pas vous appuyer sur une question matérielle qui grandit néanmoins la délicatesse des sentiments de Monsieur Patrice.

Elle vanta les qualités éminentes et indiscu*tables du fils de la veuve, rappela* l'héroïsme du jeune homme et ajouta que l'amour de sa fille suffirait à peine à peine à témoigner une gratitude éternelle.

Mme Lasteyran l'interrompit.

— A Dieu ne plaise, Madame, que l'acte courageux de mon enfant pèse dans la détermination à prendre. Il n'a fait que son devoir. Ce n'est pas l'acquittement d'une dette qu'il réclame, c'est la réciprocité de sentiments vrais et forts, c'est la sanction d'un bonheur qu'il vous appartient de favoriser.

— Madame, la détermination à prendre vous le comprenez, n'est-ce pas, ne dépend pas de *moi seulement. Ma fille aura* toute liberté d'action. Je ne l'influencerai en aucune façon sur une question aussi délicate. Il est bon cependant que vous sachiez, Madame, que je me déclare en faveur de M. Patrice.

— Merci, Madame, merci ! balbutia la veuve.

— C'est moi, Madame, qui vous dois des remerciments. Votre demande m'honore. Je ne mettrai aucun retard à parler à ma famille, et je vous ferai connaître, sinon sa réponse définitive, du moins sa première impression.

(A suivre.)

mettent en ce moment au concours en commun la fourniture d'environ 40,000 plaques de tôle numérotées, destinées à être attachées aux bicyclettes en 1906. Ces plaques, d'une seule couleur (bleue) seront identiques (sauf le poinçon) pour tous ces cantons. Les soumissions doivent être adressées au Département des Finances du canton de Vaud jusqu'au 14 juillet courant.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Explosion dans une mine. — Un coup de grisou s'est produit vendredi matin, à 10 h., au puits de Gendebien à Anderlues (Belgique). Le premier moment d'émoi passé, on organisa les secours. On remonta tout d'abord les blessés; dès qu'ils furent arrivés au jour, il se sauvèrent à toutes jambes à travers les champs, à demi-fous. Un éboulement s'était produit et une quarantaine de mineurs avaient été ensevelis. On travailla à les dégager, mais quand on parvint à eux, ils étaient déjà morts. On a retiré une dizaine de blessés; un seul mineur n'a pas encore retrouvé. Il y aurait 15 morts et 7 blessés.

Bagarres en Espagne. — Des conflits ont éclaté, en plusieurs endroits des côtes d'Espagne, entre pêcheurs. Une sanglante collision a eu lieu au port de Ortigueira.

La chaleur. — La chaleur torride qui règne en Andalousie a causé de nombreuses insolations.

Tremblement de terre. — L'*Observatoire* de Florence annonce que ses instruments ont enregistré hier de 11 h. 45 à midi un tremblement de terre qui se serait produit dans des régions très éloignées et qui aurait été très grave.

FRIBOURG

Histoire. — La Société fribourgeoise d'histoire vient de publier le VIII^me^ tome de ses archives. Il contient un travail de M. l'abbé Marius Besson sur la question à l'ordre du jour: Aventicum fut-elle une ville épiscopale? Ce travail est une sorte de préambule au livre annoncé du même historien sur les premiers évêques de la Suisse romande. L'étude des archives fait bien augurer de l'ouvrage principal par les qualités de saine critique et de solide érudition qu'elle manifeste.

Le second travail plus étendu est l'histoire de la Seigneurie et de la paroisse de Font, par M. l'abbé Brülhart, rév. curé, qui s'occupe depuis longtemps et avec beaucoup de mérite et de succès de l'histoire du district de la Broye et de la paroisse de Font en particulier.

Son étude est un modèle d'exposition, de clarté et de sûreté d'appréciation appuyée sur de nombreux et intéressants documents extraits par l'infatigable fouilleur des choses du passé dans les vieilles et poudreuses archives communales et paroissiales du pays. C'est une vue complète de l'histoire de la Haute-Broye et spécialement des seigneuries de Font et de la Molière, puis des mêmes bailliages réunis à celui de Vuissens, qui nous est donnée dans cette œuvre consciencieuse, bien écrite, méthodique et bien distribuée. Il serait à souhaiter que le même travail fût fait pour tous les anciens bailliages du canton.

Nous espérons que M. l'abbé Brülhart n'en restera pas là et que le succès de sa publication lui inspirera la pensée de persévérer dans cette voie des recherches historiques qu'il suit et connaît admirablement et que ce champ de notre histoire nationale exploré par lui, rendra, sous les coups de sa pioche vigoureuse les nombreux trésors qu'il cache encore sous la poussière des débris des siècles passés.

Ecole de recrues. — Demain mardi commence à Colombier la 3^me^ Ecole de recrues. Les cadres sont entrés en service déjà le 3 juillet dernier. Nous souhaitons à nos braves conscrits que la température se maintienne quelques jours encore à la fraîcheur, car 33 et 35 degrés de chaleur, c'est dur pour étrenner l'uniforme fédéral.

Le pétrole. — La semaine dernière, une jeune fille de 19 ans, habitant le hameau de Juch, près de Tavel, voulut activer son feu en y versant du pétrole. L'ordinaire malheur arriva: La malheureuse, horriblement brûlée, dut être transportée à l'hospice du district où elle a succombé après une journée de terribles souffrances.

Tir de Berne. — Voici les résultats complets du tir intercantonal à Berne: 1. Genève, 2185 points. — 2. Saint-Gall, 2185 (cinq coups manqués). — 3. Neuchâtel, 2184. — 4. Thurgovie, 2150. — 5. Appenzell (Rh.-E.), 2146. — 6. Zoug, 2141. 7. Zurich, 2133. — 8. Vaud, 2106. — 9. Bâle-Ville, 2102. — 10. Argovie, 2074. — 11. Berne, 2071. — 12. Tessin, 2049. — 13. Bâle-Campagne, 2042. — 14. Lucerne, 2040. — 15. Fribourg, 2000. — 16. Grisons, 1964. — 17. Soleure, 1962. — 18. Schwyz, 1956. — 19. Glaris, 1948. — 20. Nidwald, 1899. — 21. Obwald, 1891. — 22. Uri, 1886. — 23. Schaffhouse, 1776.

Ajoutons que M. Th. Jenny, de Fribourg, a été classé 4^me^, avec 329 points, à la cible *Kunst*.

Foot-Ball. — Dimanche après midi, s'est joué sur les Grand-Places, en présence d'une foule considérable, un palpitant match de Foot-Ball entre le *Stella* F. C. I. de notre ville et le *Vignoble* F. C. de Colombier. Après cinq quarts d'heure de lutte très vive la victoire est restée au *Vignoble* par 3 buts à 1.

A Domdidier. — La fabrique de sucre d'Aarberg n'ayant pu trouver les ouvriers nécessaires pour la culture des 20 poses de terrain qu'elle a louées à Domdidier, pour ses plantations de betteraves, s'est adressée à la jeunesse de ce village qui a entrepris ce travail avec empressement. Chaque jour, un char attelé de 2 chevaux emmène au travail 30 à 40 enfants des écoles. Grands et petits, chacun à sa besogne, emportent un gain allant jusqu'à 1 fr. 80 par jour.

En Gruyère. — Les écoles primaires de Bulle ont clôturé leur année scolaire la semaine dernière par une série d'épreuves suivies, samedi soir, d'une petite fête avec cortège en ville, musique, chants, discours de M. le D^r^ Alex, président de la commission scolaire, et feux d'artifice sur la Place de la promenade. Après avoir félicité maîtres et élèves des progrès accomplis, M. Alex a fait ressortir l'importance de l'instruction, la nécessité de faire marcher de pair la culture de la volonté et du cœur avec celle de l'intelligence, sans perdre de vue l'adage des anciens: *Mens sana in corpore sano*. Qu'une intelligence saine habite un corps sain!

S'inspirant de cette dernière vérité, la ville de Bulle avait, il y a quelques années déjà, mis à la disposition de ses écoles une installation de bains connue sous le nom de *douches scolaires*. On se plaint malheureusement que celles-ci soient encore très peu appréciées. L'horreur de l'eau et surtout de l'eau froide est un de ces préjugés populaires qui ne disparaissent pas du jour au lendemain.

— La rentrée des foins s'effectue très lentement. On a rarement deux jours de chaud soleil. On a beau être armé de faucheuses et de tous les engins possibles, quand le grand faneur, le soleil, fait grève, on n'avance pas. Il y a des prés qui auraient pu être fauchés quinze jours à trois semaines plus tôt; ils ressemblent aujourd'hui à des champs de blé. La saison s'avance et par endroits, la seconde coupe, les regains, pousse à travers la première qui sèche et dépérit sur place.

Parfois les bras font aussi défaut à la campagne. Le paysan, qui, depuis un temps immémorial, vend son lait sensiblement au même prix, malgré le renchérissement effrayant des terres, des loyers et de la main d'œuvre, ne peut sans se ruiner payer les journées que gagne un ouvrier ou un manœuvre dans une entreprise industrielle ou commerciale.

Tir cantonal fribourgeois de 1905

COMITÉ DES PRIX

Treizième liste officielle des dons d'honneur

La liste des dons d'honneur reçus jusqu'au 4 juillet, au soir, s'élève à 45,618 fr. 35.

Voici la première partie de la 13^me^ liste:

Par M. Léon Hertling, architecte à Fribourg, de MM. Lenz et Cie, à Bâle, 50 fr.

Torny-le-Grand: Commune de Torny-le-Grand, 20 fr.: Joye, Léandre, 5 fr.; Bugnon, Remy, chasseur, 1 fr.; Robatel, Isidore, conseiller, 1 fr.; Bugnon, Max, conseiller, 1 fr.; Bugnon, Adrien, charpentier, 50 cent.; Joye, Pierre, 50 cent.; Bugnon, César, maréchal, 50 cent.; Tinguely, Jos., boulanger, 1 fr.; Chassot, Raymond, instituteur, 1 fr.; Bugnon, Lucien, 1 fr.

Commune de Middes, 15 fr.

Arconciel: Société de tir, 20 fr.; Bulliard, Henri, 5 fr.; Bulliard, Pierre, 5 fr.; Piller, Louis, 2 fr.; Ruffieux, Udalric, 5 fr.; Bulliard, Maurice, 2 fr.; Python, Julien, 4 fr.; Python, Jean, 1 fr.

Conseil communal, Essert, 15 fr.

Perler, Dominique, Senèdes, 2 fr.

Zimmermann, syndic, Villarsel, 2 fr.

Praroman. — *Le Mouret*: Société de tir du Mouret, 25 fr.; Commune de Praroman, 10 fr.; Bloilley, Udalric, syndic, 3 fr.; Gross, Etienne, négoc., 1 fr.; Lauber, Louis, boucher, 50 cent.; Dousse, J.-B., greffier, 2 fr.; Kolly, Joseph, 2 fr.; Sapin, Maurice, 2 fr.; Kolly, Alph., 2 fr.; Horner, Pierre, 1 fr.; Papaux, André, aubergiste, 1 fr.; Castella, L., 2 fr.; D^r^ Gianella, A., 5 fr.; Société de chant, 5 fr.; Strebel, Louis, vétérinaire, 5 fr.

Treyvaux: Anonyme, 5 fr.; Roulin, Paul, député, 5 fr.; Dousse, Joseph, 5 fr.; Wæber, J.-Jos., 5 fr.; Philipona, Maxime, 2 fr.; Yerly, J. J., 5 fr.; Seyboz, Hilaire, 5 fr.; Seyboz, Joseph, 1 fr.; Peiry, Etienne, 2 fr.; Papaux, Pierre, 1 fr.; Dousse, Benoit, 1 fr.; Papaux, Célestin, 1 fr.; Yerly, Nicolas, 1 fr.; Papaux, Maxime, 1 fr.; Quartenoud, Vincent, 2 fr.; Gremaud, Fortuné, boulanger, 2 fr.; Peiry, Maxime, pintier, 2 fr.; Quartenoud, P.-Jos., 2 fr.; Challande, Marie, boulangère, 1 fr.; Brugger, Joseph, boulanger, 1 fr.; Roulin, Pacifique, 1 fr.; Wæber, Aloyse, 1 fr.; Roulin, J.-Jos., 1 fr.; Roulin, François, 1 fr.; Gendre, Victor, aubergiste, 5 fr.; Quartenoud, Jos., nég., 2 fr.; Guillet, Alfred, 1 fr.; Bielmann, Jacques, 2 fr.; Kolly, Jean, 1 fr.; Wicht, Alfred, 1 fr.; Kolly, Nicolas, 2 fr.; Yerly, Joseph, 1 fr.; Quartenoud, Jos., 1 fr.; Mauron, Léon, 1 fr.; Roulin, Christophe, 2 fr.; Yerly, Victor, 2 fr.; Mauron, J.-B., 1 fr.; Seyboz, Mélanie, 1 fr.; Guillet, frères, 1 fr.; Roulin, Simon, 2 fr.; Bourguet, Benoît, 1 fr.; Kolly, Marguerite, 1 fr.; Yerly, Pacifique, 1 fr.; Quartenoud, Constant, 1 fr. 50; Roulin, frères, mécaniciens, 1 fr.; Anonymes, 4 fr. 10; Bloilley, Maxime, 10 fr.; Morsu, Pierre, 2 fr.

Ouvriers fribourgeois de l'usine Nestlé, à Payerne: Francey, Arsène, 1 fr.; Butty, Ferdinand, 1 fr.; Pipoz, C., 1 fr.; Wæber, Joseph, 1 fr.; Rossier, Marius, 1 fr.; Overney, François, 1 fr.; Curty, Félix, 1 fr.; Godel, Louis, 1 fr.; Pillonel, Charles, 1 fr.; Roubatel, Félicien, 1 fr.; Roubatel, Ernest, 1 fr.; Piller, Arnold, 1 fr.; Tissot, Arthur, 1 fr.; Siffert, Nicolas, 1 fr.; Gendre, A., 50 cent.; Godel, Eugène, 1 fr.; Rossier, Sylvain, 1 fr.; Bapst, Albert, 50 cent.; Bersier, Philippe, 1 fr.; Glardon, Joseph, 1 fr.; Villomet, Louis, 1 fr.; Bosson, Louise, 1 fr.; Godel, Charles, 1 fr.

Fribourg: Lang, Hermann, 5 fr.; Bardy, Eugène, 10 fr.; Huber, sellier (N.), 9 fr.; Claraz et Cie, 10 fr.; Nussbaum, veuve, négoc., 5 fr.; Jantz, Edouard, électricien (N.), 40 fr.; Fasel, Louis, 5 fr.; Les voituriers de Fribourg (N.), 70 fr.; Conus, rév. chanoine, Recteur de Saint-Pierre, 3 fr.

Quelques employés de la gare de Fribourg: Rohrbasser, commis, 1 fr.; Barriswyl, ouvrier, 1 fr.; Bossy, H., 1 fr.; Gotsrau, S., 1 fr.; Mérinod, G., 1 fr.; Demierre, 1 fr.; Tinguely, H., 1 fr.; Egger, Friad., 1 fr.; Gottschmann, Alb., 1 fr.; Progin, Paul, 1 fr.; Kern, Alph., commis, 1 fr.; Loutan, Ernest, 1 fr.; Jaquier, Jules, 1 fr.; Jaquenod, 1 fr.; Chavaillaz, 1 fr.; Fasel, H., 1 fr.; Wehrli, R., 1 fr.; Crausaz 1 fr.; Corpataux, Ig., 1 fr.; Schær, 1 fr.; Python, S., 1 fr.; Progin, E., 2 fr.; Schnetzler, Jean, 50 cent.

Schneider, Jacob, boulanger, Bulle, 2 fr.

Montbovon: Combaz, Joseph, 2 fr.; Collaud, Vinc., 1 fr.; Grangier, Marc, 2 fr.; Zilliet, Isidore, 1 fr.; Grangier, Boniface, 1 fr.; Rumo, Jean, 50 cent.; Gillet, Louis, 1 fr.; Rumo, Joseph, 1 fr.

Pfulg, Maurice, 2 fr.; Grangier, Félicien, 1 fr.; Schmidt, Louis, 1 fr.; Cardis, Ch., 1 fr.; Grangier, Casimir, feu Théophile, 50 cent.; Pernet, Antoine, 1 fr.; Cosandey, C., 2 fr.; Grangier, Casimir, fils, François, 50 cent.; Beaud, Charles, 50 cent.; Pernet, Clément, 1 fr.; Callie, Joseph, 1 fr.

Grandvillard: Moura, Henri, syndic, 5 fr.; Borcard, Joseph, 4 fr.; Pillamet, Jean, 2 fr.; Borcard, Jules, 5 fr.; Borcard, Béat, 1 fr.; Borcard, Casimir, 5 fr.; Moura, Pierre, 2 fr.; Musy, Pierre, 1 fr.; Commune de Grandvillard, 30 fr.

Lessoc: Commune de Lessoc, 20 fr.; Frachebound, syndic, 2 fr.; Fragnière, Aurélien, 2 fr.; Castella, Joseph, 1 fr.

Sudan, garde-pêche, Estavannens, 1 fr.

Commune d'Echarlens, 20 fr.

Société de tir, Hauteville, 5 fr.

Société des Carabiniers, La Roche, 80 fr.

Buchs, Louis, aubergiste, Le Bry, 5 fr.

Charmey: Société de tir, 10 fr.; Chappaley, François, 1 fr.; Rime, Nicolas, 1 fr.; Cercle démocratique, 10 fr.; Tornare, frères, 2 fr.; Niquille, Isidore, 1 fr.; Dousse, J., 2 fr.; Flaubio, Pierre, 1 fr.; Rime, Auguste, 1 fr.; Commune de Charmey, 20 fr.; Chappaley, Cl., 2 fr.; Niquille, François, 2 fr.; Repond, Florian, 50 cent.; Charrière, Xavier, 1 fr.; Niquille, Auguste, 2 fr.; Cercle ouvrier, 10 fr.; Chappaley, D., à l'Etoile, 5 fr.; Niquille, Napoléon, 5 fr.

Vaulruz: Société de tir, 20 fr.; Borcard, Maurice, député, 5 fr.; Seydoux, Léon, syndic, 2 fr.; Borcard, Ph., cons. com., 2 fr.; Dunand, Louis, cons. com., 2 fr.; Anonyme, 5 fr.; Dunand, Jules, agric., 1 fr.; Vionnet, Cél., greffier, 1 fr.; Devaud, François, sub., 2 fr.; Seydoux, Emile, agric., 50 cent.; Anonyme, 1 fr.; Bourquenoud, Honoré, cons. com., 1 fr.; Bourquenoud, Jos., laitier, 1 fr.; Favre, Léon, agric., 1 fr; Dafflon, François, maréchal, 1 fr.

Dunand, Maurice, Vaulruz, 50 cent.; Maurice, Théophile, agric., 50 cent.; Anonyme, 50 cent.; Bourquenoud, Aug., boucher 50 cent.; Grandjean, Justin, chef de gare, 50 cent.; Vionnet, Aug., agric., 50 cent.; Grivet, Maurice, boulanger, 1 fr.; Grivet, Charles, fils, boulanger, 50 cent.; Clerc, Victor, 50 cent.; Anonyme, 20 cent.; Schaller, Philippe, mécanicien, 1 fr.; Oby, Jos., cordonnier, 50 cent.; Roullier, Jos., sub., 1 fr.; Borcard, Maurice, agric., 50 cent.; Borcard, Henri, cons. com., 1 fr. 50; Charrière, Pierre, agric., 2 fr.; Anonyme, 50 cent.

Vionnet, Fortuné, sellier, Vaulruz, 50 cent.; Chollet, Alex., chef de gare, 1 fr.; Maillard, Alf., chef de gare, 1 fr.; Plancherel, Charles, instituteur, 50 cent.; Chollet, Antonin, cons. com., 1 fr.; Léon, agric., 1 fr.; Tinguely, frères, agric., 1 fr.; Masset, Alf., carrier, 2 fr.; Chassot, Félix, nég., 1 fr; Gobet, Denis, agric., 1 fr.; Chollet, Placide, cons. com., 1 fr.; Fahrny, Jos., agric., 50 cent.; Favre, Jos., anc. syndic, 1 fr.; Veuve Schmied, 1 fr.; Oby, Joséphine, 50 cent.; Bourquenoud, Jean, 50 cent; Bourquenoud, Veuve, 1 fr; Gremaud, Louis, fermier, 50 cent. *(A suivre.)*

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La guerre russo-japonaise

Paris, 10 juillet.

Une dépêche de Shangaï, reproduite par l'*Echo de Paris* dit que plusieurs rapports officiels annoncent des escarmouches entre éclaireurs en Mandchourie. Partout les Russes auraient battu en retraite.

Vladivostok, 9 juillet.

On a aperçu samedi, au sud de l'île Sakhaline, une escadre japonaise, composée du garde-côte cuirassé *Fuso*, du vaisseau de ligne *Tschinjen*, d'un croiseur du type *Iwate*, de six croiseurs de deuxième classe, de quatre canonnières, de trente-six contre-torpilleurs et de dix transports.

Deux torpilleurs croisent à l'ouest du détroit de La Pérouse.

Bucarest, 9 juillet.

Dimanche matin, deux cuirassés, dont l'un portait le pavillon amiral, deux torpilleurs et un contre-torpilleurs de l'escadre russe ont paru devant Constanza et ont salué la terre. Le commandant de la marine roumaine a rendu visite à l'amiral russe qui lui a dit qu'il venait chercher le *Potemkine*. Le commandant a déclaré que le *Potemkine* était venu deux fois mouiller dans les eaux roumaines et que le gouvernement l'avait sommé de désarmer ou de s'en aller. L'équipage ayant débarqué, les autorités roumaines prirent possession du navire et installèrent une garde à bord. Le commandant a ajouté que le roi avait ordonné de remettre le vaisseau au czar. Toutes les mesures ont été prises pour que l'amiral russe prit possession du bâtiment.

Constanza, 9 juillet.

La remise du *Potemkine* à l'amiral Krieger s'est effectuée dimanche après midi.

Theodosia, 9 juillet.

Pendant la revue du régiment de Vilna, un soldat a tiré sur le commandant, mais l'a manqué. Un officier et un soldat ont été grièvement blessés.

Londres, 10 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Times* que le comte Mouravieff a eu dimanche un long entretien avec le comte Lamsdorf. Le comte Mouravieff sera reçu mercredi en audience par le czar.

Berlin, 9 juillet.

Dimanche a eu lieu à Berlin une grande assemblée socialiste convoquée pour protester contre l'interdiction faite à M. Jaurès de prononcer un discours à Berlin. Au début de la réunion, le discours que M. Jaurès voulait prononcer, a été distribué dans la traduction allemande, à un très grand nombre d'exemplaires. Une protestation contre la mesure prise par le Chancelier de l'Empire à l'égard de M. Jaurès a été votée à l'unanimité. Il n'y a pas eu d'incidents.

Londres, 10 juillet.

On mande de Kingstown (Jamaïque) au *Daily Telegraph*:

Selon le dernier courrier de Haïti, le président de la commission des comptes publics a découvert un déficit de cinq millions de dollars sur l'emprunt de douze millions de dollars contracté l'année dernière.

Constance, 9 juillet.

Dimanche a eu lieu une grande réunion socialiste internationale. L'assistance était considérable. M. Bebel a prononcé un discours dans lequel il a attaqué violemment le prince de Bülow au sujet de sa note relative à M. Jaurès. Il a traité ensuite la question marocaine et parlé des événements de Russie.

Les assistants se sont rendus ensuite à Kreuzlingen, dans le canton de Thurgovie, où M. Greulich, conseiller national et M. Adler, de Vienne, ont prononcé des discours. Le dernier, notamment, parle de l'idéal socialiste. Tous les participants sont ensuite retournés à Constance.

Bâle, 9 juillet.

Le septième fête cantonale de gymnastique de Bâle-Ville a eu lieu dimanche, par le temps le plus beau. La participation a été très grande, tant du côté des sociétés bâloises que des sociétés étrangères invitées. Le soir, à 8 h., a eu lieu la distribution des prix. Il a été accordé 17 couronnes de lauriers et 4 couronnes de chêne pour les concours de sections; 20 couronnes de lauriers pour les exercices artistiques et 26 couronnes de chêne aux nationaux.

Association des sociétés suisses de consommation

Hérisau, 9 juillet.

M. Heckendorn, membre de la Direction, qui se retire, a été remplacé par M. Rohr de Bâle. Les autres directeurs ont été confirmés dans leurs charges.

Après la séance, les délégués ont eu un banquet à l'hôtel du Lion. Les délégués de l'Allemagne, du Danemark, de l'Angleterre et de la France ont apporté à l'Association des Sociétés suisses de consommation les témoignages de sympathie des sociétés étrangères.

REVUE COMMERCIALE AGRICOLE

du 7 juillet 1905

Situation. — Pendant la semaine qui vient de se passer, la fenaison s'est effectuée dans d'assez bonnes conditions: peu d'averses et grandes chaleurs; le thermomètre, pendant quelques jours a atteint 30° c. à l'ombre; c'est l'idéal pour les faneurs. Les autres cultures réclament un peu d'eau, quoique la sécheresse de ces huit jours, n'ait encore causé aucun dégât. Si la chaleur continuait, il serait à craindre que le rendement des blés ne soit minime, le grain mûrirait trop rapidement sans avoir le temps de grossir. La vigne a partout belle apparence; les maladies cryptogamiques sont plutôt rares; les vieilles vignes sont chargées de grappes et promettent une bonne récolte.

Bétail. — Il n'y a toujours aucun changement à signaler sous cette rubrique; ce sont toujours les prix élevés qui sont la règle; maintenant que l'on a pu se rendre compte de l'énorme récolte des foins, qui a dépassé partout les espérances, les prix du bétail ne manqueront pas de hausser encore, ou dans tous les cas, de se maintenir fermes pendant de longues semaines.

Céréales. — Le marché est toujours calme; au marché de Paris, les affaires ont présenté peu d'importance et les cours des blés n'ont pas varié; les 100 kilos de blé de choix ont été vendus de 24 à 24,25; le seigle de 16 à 16,50; les avoines ont obtenu des prix bien soutenus de 18,50 à 21 fr. 50. En Angleterre, les blés sont toujours fermes; on a payé le quintal de 19 à 19,65; les blés indigènes se vendent en Belgique, 16 fr. les 100 kilos.

Beurres. — Les prix sont assez calmes dans la Suisse allemande; on vend cette marchandise à Saint-Gall, de 2 fr. 60 à 2 fr. 80 le kilo; à Zurich, de 2 fr. 80 à 3 fr. 20; à Berne, de 2 fr. 80 à 3 fr.; à Lucerne, de 2 fr. 50 à 2 fr. 55; à Langenthal, de 2 fr. 60 à 2 fr. 80.

Fromages. — Le marché reste bien soutenu; les caves se vident; les produits de la nouvelle campagne trouveront ainsi place suffisante.

Lait. — Les laits continuent à se vendre dans le canton de Vaud, avec des prix très variables: 12, 12,3, 12,6, 12,8, 13, 13,6, 13,8, 14,2 et 14,5; les prix de location ont été de 240, 400, 450, 500, 650, 1000, 1100, 1200 fr. C'est la laiterie de Nyon qui a obtenu les plus hauts prix soit pour le lait, soit pour la location.

La société de fromagerie de Saint-Prex a vendu son lait pour une année, dès le 1^er^ octobre prochain, au prix de 13,8 c. pour l'hiver, et 14,8 c. pour l'été.

Voici également d'autres ventes:

Montricher (Petit-Bourg). — 170,000 kg., à 13 c. pour l'hiver et 13,4 c. pour l'été, plus 250 francs de loyer.

Ollon. — 160 000 kg. à 13,4 c. en hiver et 14,9 c. en été, plus 350 fr. de loyer.

Etoy. (Fromagerie du Pralet). — 190,000 kg. à 13,7 c. plus 350 fr. de loyer.

Bois. — La vente des bois est bonne. On signale de Lausanne les marchés suivants:

Plantes de sapin, vendues en moyenne 23 fr. 50, 24 fr. 70, 27 fr. et 29 fr. le mètre cube.

Les billes de chêne, particulièrement celles de la forêt de Vernand, ont atteint de beaux prix. Un lot de deux billes, cubant ensemble 7400 m. c., ont été adjugées à 102 fr. 70 le m. c.

Miel. — Première récolte moyenne. Voici quelques prix pratiqués dans la Suisse romande et indiqués par le Journal d'agriculture suisse: Lausanne, 2 à 3 fr.; Yverdon, 1 fr. 80 à 2 fr.; Sion, 1 fr. 80 à 1 fr. 90; Genève, 2 à 2 fr. 10 le kilo.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 10 juillet 1905

BAROMÈTRE

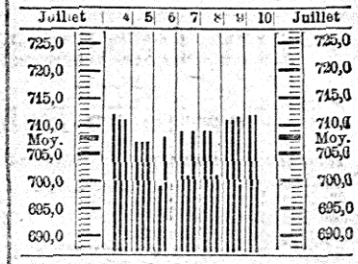

D. PLANCHEREL, *gérant*.

Madame veuve Schuh et ses enfants Elisabeth et Rodolphe ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph SCHUH

ancien officier au service du Saint-Siège

leur très cher époux et père, décédé le 8 juillet 1905, dans sa 67^me^ année, muni de tous les secours de la religion.

Le service funèbre aura lieu mardi 11 juillet, à 8 ½ h., à Saint Nicolas.

Départ de la maison mortuaire: Grand'Rue, 39, à 8 ¼ h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour lui!

R. I. P.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Nicolas JUNGO

aura lieu mardi 11 courant, à 8 h ¼, dans l'église Saint-Maurice en l'Auge.

R. I. P.

LES MAUX DE L'ESTOMAC ET DU FOIE,
NE VOUS TOURMENTERONT PAS, SI VOUS PRENEZ
après chaque repas trente gouttes du meilleur tonique digestif:
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.
Détail dans toutes les pharmacies. Vente en gros chez M. F. Uhlmann-Eyraud, 12 Boulevard de la Cluse, Genève, qui enverra sur demande à titre gracieux une brochure explicative.

ACQUAROSSA BLENIO (Tessin) 600 m. d'alt. Gare de Biasca Ligne du St-Gothard
BAINS ET FANGO
Eau ferrugineuse arsénicale, avec lithine, très appréciée contre l'anémie, l'eczéma, les maladies de la peau, la goutte.
Saison: JUILLET-AOUT
Réf.: Docteur Auguste Lassueur, Avenue du Théâtre, à Lausanne. 2458

N'achetez aucune Soie

sans demander auparavant les échantillons de nos hautes nouveautés garanties solides.

Spécialités : **Etoffes de soies et velours** pour **toilettes de mariage, de bal, de soirée et de ville**, ainsi que pour **blouses, doublures**, etc, en noir, blanc et couleur, de 1 fr. 10 à 17 fr. 50 le mètre.

Nous vendons **directement aux particuliers** les étoffes choisies et envoyons à domicile **franco de port.**

Schweizer & Cie, Lucerne K74

Exportation de Soieries 2443

AVIS

Le public est avisé que la circulation sur les routes (ancienne et nouvelle) de Fribourg à Tavel, par la Heitera, ainsi que les sentiers et chemins publics aboutissant à ces routes sera, ensuite de décision du Conseil d'Etat, interdite le dimanche 16 courant, de 1 ½ h. à 8 h. du soir, à l'occasion du tir d'essai, ainsi que pendant toute la durée du Tir cantonal, soit du 23 au 31 juillet inclusivement. H3086F 2541

Le Département des Ponts et Chaussées.

Pension Bellevue, Château d'Avry-devant-Pont

Un des plus beaux sites de la Gruyère

Altitude 800 mètres, station Bulle

Maison bien tenue et recommandée par sa situation incomparable, à l'entrée de la Gruyère. Loin du bruit ; pas de brouillard, ni poussière. Service attentif, cuisine simple, mais soignée. Prix très modérés. Arrangements pour familles et séjours prolongés. 2538

Prospectus et renseignements par **Mme Jung-Corpataux.**

GRAND CHOIX DE

machines à glace

E. Wassmer, Fribourg

TIR CANTONAL

Comité de Police

Il est mis en location, pour la durée du tir, soit du 23 au 31 juillet :

1° Deux kiosques aménagés à l'entrée de la cantine, un de ces kiosques est destiné à la vente des *cigares, journaux et cartes postales officielles ;*

2° *Des cabinets d'aisance* payants annexés à la cantine.

Les soumissions seront reçues jusqu'au *jeudi 13 courant*, à 6 h. du soir ; pour les kiosques, par **M. Meyer,** *commissaire de police*, et pour les cabinets par **M. Theiroz,** *secrétaire de la Direction de Police.*

On peut prendre connaissance des conditions de location chez les personnes susindiquées. H3088F 2547

Le Comité.

Mises libres

Jeudi 20 juillet prochain, dès les 10 ½ h. du matin, les hoirs de feu Félix Egger, exposeront en vente, par voie de mises publiques, à l'*Hôtel des Bouchers*, à *Fribourg, leur maison N° 95, rue Zæhringen*, en dite ville, comprenant 2 étages, *magasin d'horlogerie et bijouterie.* Clientèle *assurée ; maison en bon état, dans un quartier populeux et bien fréquenté.*

Pour visiter l'immeuble et prendre connaissance des conditions, s'adresser à **N. Jungo, Grand'Rue, 63, Fribourg.** H3082F 2537

Les hoirs Egger.

Fabrique et magasin d'articles de voyage

FORCE MOTRICE. MAISON FONDÉE EN 1803.

Grand assortiment de malles pour Dames et Messieurs, Valises en tous genres, Sacs de voyage, Sacs de montagne, Sacs fantaisies pour Dames, Sacoches de sommelières, Plaids et courroies de voyage, Ceintures d'enfants et ceintures de Dames en liquidation, Portefeuilles et portemonnaies. — Prix très modérés.

Se recommande, **P. LUDIN,** *fab.*, *près la cathédrale*, Fribourg.

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

délivre gratuitement au public des **mandats généraux,** payables indistinctement et sans frais, aux Caisses de toutes les Banques d'émission suisses dans 46 localités différentes.

Le montant de ces mandats ne doit pas dépasser un maximum de 10,000 fr. par jour en faveur d'une seule et même personne ou raison sociale.

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

se charge de l'**encaissement des effets sur Fribourg,** au pair pour les effets payables en ville et sous déduction de 50 centimes par effet pour les effets payables dans la banlieue.

Les effets doivent être remis à la Banque l'avant-veille de leur échéance, avant midi, et crédit en est donné le surlendemain de l'échéance (dimanches et jours fériés non compris).

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

tient à la disposition du public des **compartiments de coffres-forts,** de trois grandeurs différentes, pour la garde des titres, papiers, bijoux, argenterie et objets précieux.

Elle reçoit des dépôts d'argent à 3 ¼ % à 3 ans de terme et à 3 % en compte courant.

On peut s'adresser à la Banque de l'Etat pour l'achat ou la vente de titres dans les bourses suisses ou étrangères. H3815F 102

Tarifs modérés

OCCASION POUR LA ST-JACQUES

On trouvera toujours, chez le soussigné, un grand choix de

caisses d'emballage

de toutes grandeurs et à prix modérés H3068F 2523

F. HOFSTETTER,

Beauregard, 40,

vis-à-vis du Café de l'Espérance

Un homme cassé

par l'âge, ne peut plus, hélas, être rénové ! tandis que tout objet, si vieux soit-il, peut être raccommodé avec la fameuse colle Seccotine. (Banderole tricolore.)

A LOUER

au Petit Rome

1 appartement

de 4 chambres, cuisine et dépendances, éventuellement, on vendrait la propriété, 2 maisons, 4 logements avec beau terrain.

S'adresser au **N° 331,** *au dit lieu.* H3079F 2534

JEUNE ALLEMANDE

diplômée, cherche place d'institutrice ou gouvernante pour saison d'été. Excellentes références.

Adresser les offres, par écrit, sous chiffres H3080F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2542

UNE FILLE

honnête, de bonne famille, parlant les deux langues, cherche place dans **un magasin** ou dans une famille soigneuse, comme **femme de chambre.** 2550

Adresser les offres sous chiffres H3090F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

On cherche à louer un

MAGASIN DE VENTE

avec de belles vitrines, très bien situé, au centre du commerce de Fribourg, pour le mois de septembre ou octobre, évent. pour la fin de cette année.

Offres par écrit, avec indication précise de la situation (rue et numéro de la maison), grandeur du local, prix de location, dates de reprise, s. chiffre S4474Y à Haasenstein & Vogler, Berne (Suisse). 2545

On demande, dans un bon restaurant de la partie allemande du canton

une sommelière

S'adresser sous chiffres H3045F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2501

Cors aux pieds sont enlevés *directement* et sans *douleur* par la pommade pour les cors de **F. Müller.** *Succès garanti depuis des années. Médailles de plusieurs Expositions hygiéniques.* Prix : **90 cent.**

G. Lapp, *drog.*, **Fribourg.**

A LOUER

pour le 25 juillet, à la Vignettaz, près Fribourg (2 minutes du tram)

un beau logement

de 8 chambres, avec balcon, cuisine avec eau, buanderie, cave et galetas. Beaux jardins.

Le tout admirablement situé et exposé au soleil ; panorama splendide. Séjour pour famille cherchant la *tranquillité.*

S'adresser à **Aut. Schaller,** *Villa Freiland*, à la **Vignettaz.** H3955F 2432

Pour cause de changement de domicile, *on vendra*, à bas prix, des

potagers

neufs et usagés. H3356F 1963

Haymoz, serrurier, *rue des Alpes.*

A LOUER

de suite pour l'année ou pour la saison une jolie

maison neuve

meublée ou non, ayant 2 appartements de 4 chambres et cuisine, pouvant se louer séparément. Place pour cheval et voiture.

S'adresser à **Mlle Favre,** à **Avry-sur-Matran.** 2454

THÉ ST-JEAN
LE MEILLEUR TONIQUE DÉPURATIF ET PURGATIF DU SANG.
Pharmacie FEUNE à Delémont
H7001L 2352

Apprenti ou ouvrier boulanger

est demandé d'ici au 15 juillet.

S'adresser à la boulangerie-pâtisserie **Fr. Grandjean,** *Grand'Rue*, **Romont.** 2451

Agence Suisse de placements

A. MŒHR-RIDOUX

37, Ruelle du Bœuf, Fribourg

20 cent. timbres pour réponse

Jeune homme

intelligent et robuste, âgé de 16 ans, muni de bons certificats, désire entrer en apprentissage dans un **atelier de mécanique** de la Suisse française.

Offres sous chiffres Wc3154Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 2546

ON CHERCHE

une **jeune fille,** de 18 à 22 ans, d'une bonne famille bourgeoise, qui voudrait *apprendre l'allemand et à faire la cuisine et le ménage.* Traitement familier. — Pour renseignements s'adres. au *curé de Kaiserstuhl.* H3991Z 2544

Mme Dr Schnyder,

Hôtel de la Couronne,

Kaiserstuhl (Ct. d'Argovie).

On demande à louer, de suite

UN LOCAL

pour servir de bucher à proximité de la gare. H3084F 2540

S'adresser à **V. Sermoud,** boulanger, **Cerniat** (Gruyère).

DÉCORATIONS

A l'occasion du **Tir cantonal de Fribourg,** on trouvera, dès maintenant, chez

L. CONUS, tapissier

54, Grand'Rue FRIBOURG **54, Grand'Rue**

un choix considérable de décorations et ornements de fête, soit : H3087F 2543

drapeaux, oriflammes, écussons, banderolles, lanternes vénitiennes, etc.

Entreprises de décorations

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Tous les jours, **sur les Places**

GRANDE EXPOSITION

Infirmerie vétérinaire

M. Maillard, *médecin vétérinaire, à* **Fribourg,** informe son honorable clientèle, ainsi que les propriétaires de chevaux en général, qu'il a installé à côté de la forge de M. Brügger, maréchal, près du Temple, **une infirmerie vétérinaire.**

On prend des chevaux en traitement et en pension.

Consultations tous les jours, de 7 à 9 h. du matin.

Domicile : Rue de Lausanne, 61. H2893F 2361-1040

TÉLÉPHONE

A vendre d'occasion

1 breack, à 8 places, ainsi qu'une Victoria, tous deux en très bon état.

S'adres à *Th. Waber*, sellier, *rue de Lausanne, vis-à-vis de l'Evêché.* H2036F 2522

ON DÉSIRE PLACER

dans la Suisse française, dans une famille catholique, **une jeune fille** de 14 ans

en échange

d'une française, catholique, du même âge, qui aurait bonne occasion de bien apprendre l'italien. On tient surtout à une direction très ferme et à ce qu'on lui apprenne à tout faire dans un ménage soigné. —Adresser offres à *A 14, poste restante*, à **Bignasco** (Tessin). 2513

Myrtilles fraîches

Caisse 5 kg., 2 fr. 50 ; 10 kg., 4 fr. 75 ; 15 kg., 6 fr. 75, franco.

Morganti & Cie, Lugano.

Charcuterie à louer

A louer, au centre de la paroisse de Belfaux, une **boucherie-charcuterie,** avec abattoir. Logement de construction récente, grand jardin potager ; entrée de suite.

S'adresser à **Christophe Bæchler, Belfaux.** 2488

ON DEMANDE

un ouvrier ou un **apprenti,** pour le 15 juillet. 2455-1067

S'adres. à **Macherel Aug.,** sellier-tapissier, **Chénens.**

Secrétaire-correspondant

voulant suivre les cours du gymnase, cherche pour l'automne prochain engagement pour quelques heures par jour, lui permettant de gagner sa pension. Références et certificats de 1er ordre

Offres sous chiffres Gc4374Y à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2474

PENSION

DE LA

CROIX-BLANCHE

Marly, près Fribourg

Truites à toute heure

Agréable séjour de campagne

1923 **TÉLÉPHONE**

LE LIVRET TARTARIN

contient la liste des principales maisons de chaque localité accordant au porteur des réductions *jusqu'à 15 %* sur tout achatau comptant. Rabais important sur plusieurs chemins de fer et bateaux à vapeur. Chacun doit l'acheter. — En vente, à 1 fr., aux bibliothèques des gares, kiosques à journaux et principales librairies, ainsi que chez les éditeurs Morel, Raymond et Cie, Neuchâtel. H2897N 1008

A VENDRE

des **parpaings de molasse,** provenant de la carrière de Beauregard, ainsi que de la molasse bleue et grise, brute ou taillée, 1re qualité.

S'adres. à **Robert Fischer,** aîné, *entrepreneur.* 2414

Nervosan

dernière conquête dans le domaine médical.

Recommandé par les médecins contre

NERVOSITÉ

agitation nerveuse, irritabilité, migraine, *insomnie*, anémie, tremblement nerveux, tremblement des mains, *névralgie, Neurasthénie* sous toutes ses formes, *épuisement nerveux et faiblesse des nerfs.* Meilleur remède fortifiant du système nerveux Prix 3 fr. 50 et 5 fr. 1921

Dépôt à Fribourg : **Pharmacie L. Bourgknecht.**

A un

Bijou

est à comparer un visage doux et pur, d'un air de fraîcheur de la jeunesse, d'une peau veloutée et d'un teint rosé. Toutes ces qualités sont obtenues par l'emploi journalier du vrai H11802 836

Savon au Lait de Lis

de Bergmann & Cie, Zurich

(marque déposée : deux mineurs)

Pour éviter toute contrefaçon, demander partout le nouvel

Emballage noir-jaune

En vente 75 cts. pièce chez : les pharm. A. Bourgknecht, G. Lapp, F. Schmidt, Stajessi, Thurler-Kohler ; J.-A. Meyer et Brender, coiffeur, J. Fœller, à *Fribourg ;* pharmacie David, à *Bulle ;* pharmacie Jambé, à *Châtel-Saint-Denis ;* pharmacie Bullet, à *Estavayer ;* pharmacie Martinet, à Oron.

CHOCOLAT SUCHARD

SPÉCIALITÉS : MILKA & VELMA.

VENTE DE CHEVAUX

Par ordre du Département fédéral de l'Agriculture, le Dépôt fédéral d'étalons et poulains vendra aux enchères, à Avenches, le **lundi 17 juillet 1905,** à 10 ½ h. du matin, environ **25 chevaux de 3, 4 et 5 ans.**

Ces chevaux ont été attelés aux machines agricoles (faucheuses, faneuses, etc.), ainsi qu'aux chars et ont aussi été montés.

Il y a des chevaux pour tout service ; pour gros trait, pour omnibus et poste, pour chaise et pour l'équitation.

Les chevaux sont en bonne condition de travail et se recommandent à chacun par une apparence solide et un air *de santé.*

Aucune marque n'est apposée aux animaux mis en vente ; le preneur ne contracte aucune espèce d'obligation vis-à-vis du Dépôt, mais la vente a lieu au comptant.

Les chevaux peuvent être examinés à l'écurie, le dimanche après midi, 16 juillet ; le lundi matin, 17 juillet, dès les 7 h., ils seront attelés et montés.

Si on le désire, il y aura des voitures à la gare d'Avenches, Téléphone au bureau. H24172L 2503

LA DIRECTION.

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il transférera son commerce **temporairement** à la

Grand'Rue, N° 15

L'ouverture de ses magasins à la **rue de Romont, N° 4,** aura lieu sitôt que les constructions seront faites et sera annoncée en temps voulu dans les principaux journaux du canton.

Se recommande, H2934F 2395

G. Schumacher,

tissus et literie en tous genres.

FÊTE DES VIGNERONS

1905 **VEVEY** 1905

Les 4, 5, 7, 8, 10, 11 août

Estrades : 12,500 places assises

1800 figurants

Orchestre de 150 musiciens. 5 fanfares.

Musique de **GUSTAVE DORET.** — Scénario et livret de **RENÉ MORAX** — Costumes : **JEAN MORAX.** — Ballets : **D'ALESSANDRI.**

Solistes : **Mme TROYON-BLÆSI.** — **Mme WELTI-HERZOG.** — **M. CHARLES TROYON.**

CHŒURS. DANSES. CORTÈGES.

TROUPES *d'Honneur* et des *Anciens Suisses*, de l'*Hiver*, de *Palès*, de *Cérès*(Armaillis et leurs troupeaux), de *Bacchus* (Bachanale).

Places de 2 à 25 fr., en vente dès le 25 juin.

Demander renseignements et plan au Comité des finances de la fête, quai Perdonnet, 21 K, Vevey. 2549

Dimanche 6 août : GRANDE FÊTE VÉNITIENNE

Location d'auberge

La commune de **Prez** (Sarine) exposera en mises publiques la location de son auberge sous l'enseigne *La Cigogne*, pour le terme de six années, à partir du **18 janvier 1906.** Cet établissement, siège de la justice de paix, unique dans la localité, est bien situé, sur une route très fréquentée. Il possède téléphone, poids public et sept poses de bon terrain.

Les mises auront lieu en dite auberge, **le lundi 24 juillet,** à 2 heures. H2778F 2282-1014

Le Conseil communal.

Journal officiel

DU

Tir cantonal de Fribourg 1905

Il sera publié, à l'occasion des fêtes du Tir cantonal, un **Journal officiel** à la rédaction duquel le Comité de la presse apportera tous ses soins.

Ce journal paraîtra en 10 à 12 numéros ; il comprendra 6 à 10 pages de texte avec illustrations et 6 pages d'annonces divisées en 1/1, 1/2, 1/4, 1/8, 1/16 de page.

Prix de l'abonnement : 2 fr. 50. Le numéro, 25 centimes.

Les annonces sont reçues dès maintenant par l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler*, qui fournira tous renseignements au sujet de cette publication. 2353-1038

COMMERCE DE VINS ET LIQUEURS

Spécialité de vins du Vully et vins d'Arbois

SL. PELLET jeune, MORAT

Vin blanc, beau gris du Piémont, à 35 fr. l'hectolitre

» » **Vully 1904, 36 à 38** » »

Futaille à disposition 1335 615